AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-6-73 538808

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
30 Francs

Supplément n° 3 au Bulletin technique n° 153 — 15 Juin 1973

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

L'apparition de nouvelles taches et même de petits foyers dans les vignes négligées, les pluies orageuses des 12 ou 13 Juin qui peuvent avoir été à l'origine de nouvelles contaminations, le développement très important de la végétation, l'arrivée au stade très sensible de la pré-floraison ou de la floraison suivant les cépages, justifient l'exécution d'un nouveau traitement qui devra être appliqué au plus tard tout au début de la semaine prochaine.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Les premières taches sur feuilles ont été observées dans les régions contaminées. Le traitement dirigé contre le Mildiou de la vigne sera également efficace contre cette maladie.

Nous rappelons que les traitements contre le Black-Rot sont obligatoires dans les communes du département du Cher, de l'Indre, de l'Indre et Loire, du Loir et Cher déclarées contaminées.

OIDIUM DE LA VIGNE

Les conditions climatiques sont très favorables à cette maladie. Il y a donc lieu d'être attentif et d'ajouter le cas échéant un soufre mouillable à la bouillie destinée à combattre le Mildiou.

Dans tous les cas il sera nécessaire de profiter de la floraison pour effectuer un soufrage.

BOTRYTIS DE LA VIGNE

Des attaques sur feuilles et parfois sur grappes ont été observées dans quelques situations particulièrement favorables.

Le temps chaud et sec que nous subissons actuellement devrait arrêter l'évolution de cette maladie.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE L'OIGNON

Les premières manifestations de la maladie sont actuellement observées. En conséquence, il est conseillé d'effectuer un premier traitement dès que possible en utilisant l'une des matières actives suivantes :

- MANEBE (160 g/hl), PROPINEBE (210 g/hl), MANCOZEBE (160 g/hl), OXYCHLORURE DE CUIVRE (300g de cuivre/hl).

L'application par pulvérisation pneumatique est préférable.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P 272

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX